

DIPLÔMÉS 2008 DE LICENCE PROFESSIONNELLE : QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Contexte : Dans l'organisation LMD, la Licence professionnelle constitue la voie professionnelle du cursus Licence.

Méthodologie : Cette enquête s'inscrit dans le cadre de l'enquête nationale proposée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. L'analyse porte sur les **diplômés 2008 de Licence professionnelle**. Ces derniers ont été interrogés en décembre 2010 sur leur **devenir après l'obtention du diplôme, soit un recul de 30 mois**.

Le questionnaire proposé aux diplômés se compose du tronc commun imposé par le Ministère, enrichi d'un certain nombre de questions complémentaires. Ce travail est le fruit d'une collaboration

entre l'ORESB et les observatoires des 4 universités de Bretagne (Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud, Université de Rennes 1 et Université Rennes 2). Les observatoires des universités ont envoyé les questionnaires, ont effectué des relances (postales et/ou téléphoniques) et ont réalisé la saisie informatique des questionnaires.

L'Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne (ORESB) a ensuite analysé les données régionales de cette étude.

1912 diplômés, répartis dans 76 spécialités de Licence professionnelle, ont été interrogés. **1405 ont répondu** à cette enquête, soit un **taux de réponses de 73%**.

CARACTÉRISTIQUES DES DIPLÔMÉS

Profil des diplômés

La population totale est composée de 54,5% d'hommes et de 45,5% de femmes. 96% des diplômés sont de nationalité française.

Chez les diplômés répondants, on constate qu'avant de s'inscrire en Licence professionnelle, 76% des répondants étaient étudiants. 17% exerçaient un emploi, 6% étaient en recherche d'emploi et 1% n'exerçait pas d'emploi et n'en recherchait pas non plus.

L'âge médian¹ lors de l'obtention de la Licence professionnelle est de 22 ans chez les répondants inscrits en formation initiale.

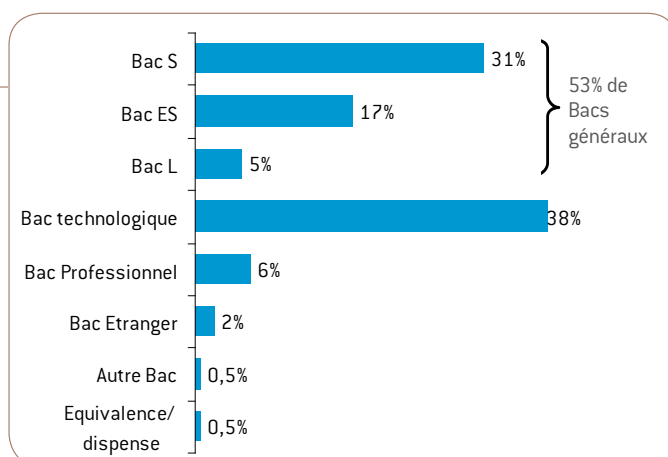
Parcours d'études²

53% des diplômés possèdent un Baccalauréat général dont 31% un Bac Scientifique.

38% sont titulaires d'un Bac technologique, principalement d'un Bac STI (21,5%) ou d'un Bac STT (14%).

45% des répondants ont obtenu leur Bac avec mention.

56% ont obtenu leur Bac à 18 ans ou moins.



Avant d'entrer en Licence professionnelle, 91% des diplômés avaient obtenu un diplôme court professionnalisant : un BTS (44,5%) ou un DUT (46,5%).

61,5% des répondants ont suivi leur Licence professionnelle au titre de la formation initiale. La formation par alternance concerne 18,5% des diplômés. 20% se sont inscrits dans le cadre d'une reprise d'études : 15% en formation continue et 5% par le biais de la VAE.

(1) La médiane sépare la population en deux parties égales. Ici, la moitié de la population est âgée de moins de 22 ans lors de l'obtention de la Licence professionnelle, l'autre moitié est âgée de plus de 22 ans.

(2) Les données concernant le parcours d'études (à l'exception du régime d'inscription en Licence professionnelle) portent uniquement sur les diplômés inscrits en formation initiale ou en alternance.

DEVENIR DES DIPLÔMÉS

81% des diplômés exercent un **emploi 30 mois après** l'obtention de la Licence professionnelle. Il est plus faible que celui observé dans la promotion 2007 (84%) ou celle de 2006 (87%).

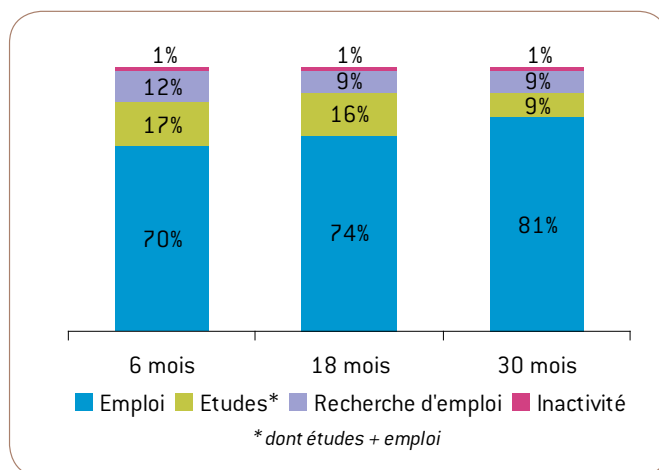
A 30 mois, le **taux d'insertion**⁽³⁾ s'élève à **90%**.

Chez les individus n'ayant jamais poursuivi d'études après la Licence professionnelle, ce taux est de 89%.

On observe des disparités dans la situation à 30 mois selon le régime d'inscription. En effet, les diplômés inscrits en formation initiale sont significativement plus nombreux en poursuite d'études : 10,5% contre 6% de ceux en reprise d'études et 6% de ceux en alternance.

De même, certains domaines de formation se démarquent par leur taux élevé de poursuite d'études à 30 mois. Il s'agit des domaines « Informatique » (13,5%), « Chimie, agro-alimentaire et biotechnologies » (13%), « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » (13%), « Communication et Information » (13%).

On note également que certains domaines de formation ont des taux de recherche d'emploi relativement importants. C'est le cas, notamment, des diplômés en « Communication et information » qui affichent le taux de recherche d'emploi le plus important (25%).



POURSUITES D'ÉTUDES APRÈS LA LICENCE PROFESSIONNELLE

22% des répondants (313 individus) **ont poursuivi ou repris des études après la Licence professionnelle**. Même si on constate une augmentation par rapport aux 2 promotions précédentes (19% en 2007 et 15% en 2006), on retrouve quasiment le même taux de poursuite d'études dans la promotion 2008 que dans celle de 2005 (22,5%).

Le taux de poursuite d'études varie selon les secteurs professionnels. On peut distinguer 3 groupes :

- Les secteurs qui affichent un taux de poursuite d'études supérieur à 30% : « Commerce », « Chimie, agroalimentaire et biotechnologies » et « Communication - Information » (respectivement 32% - 34% - 38%).
- Ceux qui comptent entre 24,5% et 27% de diplômés ayant poursuivi au moins une année d'études : « Services aux collectivités », « Informatique », « Services aux personnes ».
- Ceux dans lesquels moins d'un diplômé sur 5 poursuit des études : « Agriculture, pêche, forêt, espaces verts », « Gestion et management des organisations », « Production et gestion de la production industrielle », « Assurance, banque, finance », « Mécanique, électricité, électronique » et « Génie civil, construction, bois ».

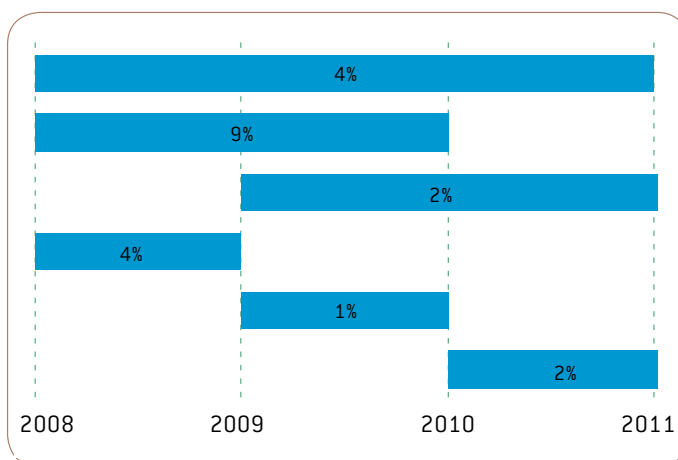
Nous proposons ci-contre une typologie des parcours d'études suivis après la Licence professionnelle :

4% des répondants poursuivent leurs études **dès l'issue de la Licence professionnelle jusqu'au moment de l'enquête**.

Les diplômés dans ce cas poursuivent significativement plus en Master ou en école d'ingénieurs.

11% des diplômés réalisent **2 ans d'études** après la Licence professionnelle dont 9% immédiatement après. Une part significative poursuit en Master. Dans ce groupe, on retrouve significativement plus de diplômés des domaines « Chimie, agroalimentaire et biotechnologies » et « Commerce ».

7% des répondants effectuent **un an d'études** supplémentaire dont 4% immédiatement après le diplôme de Licence professionnelle. Une part significative de ces derniers a entamé une autre Licence professionnelle.



[3] Le taux d'insertion correspond au nombre de personnes en emploi / (nombre de personne en emploi + nombre de personnes en recherche d'emploi) X 100.

SITUATION PROFESSIONNELLE APRÈS LA LICENCE PROFESSIONNELLE

Les données suivantes portent sur les diplômés en emploi 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, soit 81% des répondants (Non réponses exclues).

Accès à l'emploi

Le temps de latence du 1^{er} emploi⁽⁴⁾ est court. En effet, **près des 3/4 des diplômés (74%)** des diplômés accèdent à leur 1^{er} emploi dans les 3 mois qui suivent l'obtention de la Licence professionnelle.

Le **stage, le contrat de professionnalisation ou d'apprentissage** sont à l'origine de 24% des contrats de travail en cours en décembre 2010. 20% ont répondu à une annonce pour intégrer leur emploi actuel. 18% ont envoyé une **candidature spontanée** et 12% ont fait appel à leur réseau.

56% des diplômés ont occupé **un seul emploi** depuis l'obtention de leur Licence professionnelle.

Caractéristiques de l'emploi exercé en décembre 2010

81% des diplômés occupent un **emploi « stable »**⁵ au moment de l'enquête. Le **taux d'emploi « temporaire »**⁶ s'élève à 18,5%.

96% des diplômés travaillent à **temps complet**.

63% des diplômés occupent un poste de « **Profession intermédiaire** » ou « **Catégorie B de la fonction publique** ». Ce taux est fortement corrélé à la poursuite d'études : 64% des diplômés n'ayant jamais poursuivi d'études sont dans cette catégorie contre 54,5% de ceux ayant poursuivi au moins une année d'études.

22% accèdent au statut « **Cadre et profession intellectuelle supérieure** » ou « **Catégorie A de la fonction publique** ». On note également une large disparité entre ceux ayant poursuivi des études (35% occupent un poste de ce niveau) et ceux n'ayant jamais poursuivi d'études (20% occupent un poste de ce niveau).

Notons également que 19,5% des diplômés ont la responsabilité d'une équipe.

30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, les diplômés perçoivent un **salaire net mensuel médian de 1500 €**⁷. On relève un écart de 100 € entre le salaire net mensuel médian des hommes (1550 €) et celui des femmes (1450 €).

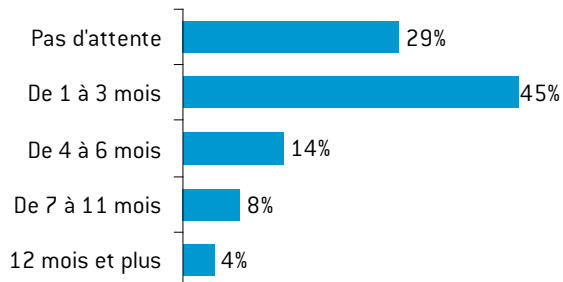
53,5% des diplômés travaillent en **Bretagne** (dont 17,5% en Ile-et-Vilaine, 17,5% dans le Finistère, 10,5% dans le Morbihan et 8% dans les Côtes-d'Armor), 14% en Pays de la Loire et 11% en Île-de-France.

Les **entreprises privées** emploient 74% des diplômés. 15% travaillent dans la fonction publique.

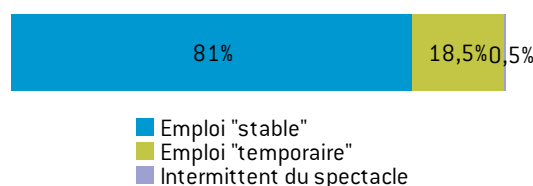
Les diplômés travaillent principalement dans les secteurs d'activité suivants :

- « Industrie » (20%),
- « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (13%),
- « Commerce, transport, hébergement et restauration » (12%),

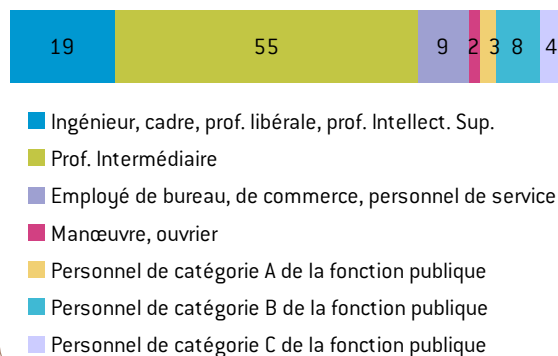
Temps de latence du premier emploi



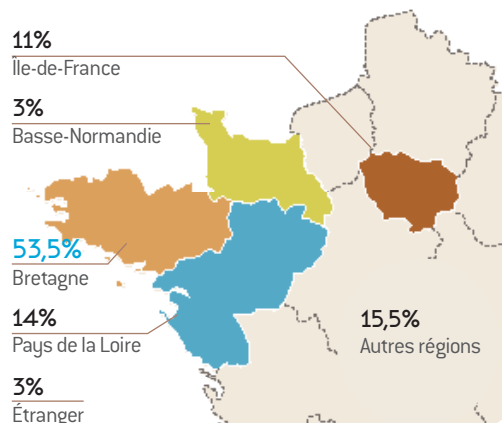
Nature du contrat de travail



Catégories socioprofessionnelles (En %)



Localisation de l'emploi exercé en décembre 2010



(4) Le temps de latence équivaut à la différence entre la date d'obtention de la Licence pro. et la date de recrutement. Sont exclu de ce calcul les individus en emploi avant de s'inscrire en Licence pro. et ayant conservé cet emploi après l'obtention de la Licence pro. ainsi que les répondants ayant poursuivi des études après le diplôme.

(5) Sont considérés comme «emploi stable» les CDI, titulaires de la fonction publique, les indépendants, les professions libérales, les chefs d'entreprises.

(6) Sont considérés comme «emploi temporaire», les CDD, les contractuels de la fonction publique, les intérimaires, les vacataires, les emplois aidés, les V.I.E.

(7) Les informations relatives au salaire net mensuel sont calculées uniquement pour les diplômés exerçant un emploi à temps complet au moment de l'enquête.

Pour 72,5% des répondants, l'emploi exercé est en adéquation totale ou partielle avec la spécialité de Licence professionnelle.

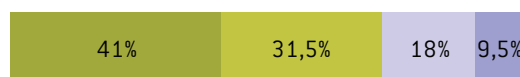
76% des diplômés estiment également que leur emploi est adéquat à leur niveau de formation Bac + 3.

De même, la moitié des diplômés en activité en décembre 2010 et n'ayant jamais poursuivi d'études estiment que leur emploi correspond à leur formation de Licence professionnelle.

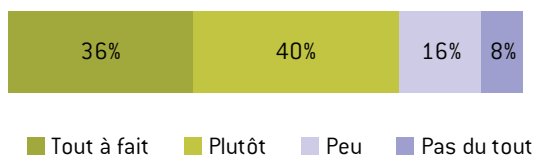
36% considèrent qu'ils auraient pu occuper leur emploi sans avoir obtenu leur Licence professionnelle alors que 8% déclarent que leur poste a nécessité une formation supplémentaire. 6% pensent que leur poste nécessiterait une formation supplémentaire (non réponses exclues).

Enfin, 24% des diplômés déclarent rechercher un nouvel emploi bien qu'étant en situation de travail au moment de l'enquête. Ce taux est de 22,5% chez les diplômés n'ayant jamais poursuivi d'études après la Licence professionnelle.

Votre emploi est-il en adéquation avec la spécialité de Licence Professionnelle ?



Votre emploi est-il en adéquation avec votre niveau Bac + 3 ?



DES CONDITIONS D'INSERTION VARIABLES SELON LES SECTEURS PROFESSIONNELS ...

Les diplômés de «Génie civil, construction, bois», « Assurance, banque, finance » et « Mécanique, électricité, électronique » sont significativement plus en emploi que les autres domaines (respectivement 92% - 92% - 90,5%).

Leurs conditions d'insertion sont relativement favorables en termes de stabilité de l'emploi (respectivement 83% - 92% - 89%), de temps de travail (entre 99% et 100% de temps complet), de catégories socioprofessionnelles (notamment les diplômés en «Génie civil, construction, bois» : 58% sont «Cadres ou équivalent») ou de salaire net mensuel médian (respectivement 1825 € - 1550 € - 1500 €).

... ET LE GENRE

Les hommes bénéficient de meilleures conditions d'insertion que les femmes (stabilité de l'emploi, temps de travail, catégorie socioprofessionnelle, salaire). Ainsi, ils sont un peu plus nombreux à occuper un emploi «stable» (84% VS. 78%). Ils ne sont que 2% à être à temps partiel (6% des femmes). On note également un taux d'«employés» nettement plus faible chez les hommes (3,5% contre 15% des femmes). Enfin, le salaire net mensuel médian s'élève à 1550 € chez les hommes et 1450 € chez les femmes.

Conclusion

81% des diplômés sont en emploi 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle. Parmi eux, plus de 8 personnes sur 10 occupent un emploi « stable » (81%) et 96% travaillent à temps complet. 55% des diplômés appartiennent à la CSP « Professions intermédiaires ».

53,5% exercent leur emploi en Bretagne. Ces emplois se caractérisent par un taux d'emploi « stable » (80%) légèrement inférieur à la moyenne (81%). Le taux de poste de « Catégorie A de la fonction publique » ou « Ingénieur, Cadre, profession libérale, profession intellectuelle Supérieure » est relativement bas (16%) alors que la moyenne est à 22%. Enfin, on note que le salaire net mensuel médian perçu en Bretagne est de 1480 € pour un salaire net mensuel médian perçu par l'ensemble des diplômés en emploi de 1500 €.

Pour plus d'informations

LICENCE PROFESSIONNELLE, DIPLÔMÉS 2008, QUE SONT-ILS DEVENUS ?
ORES B - OCTOBRE 2012 - 55 PAGES
<http://www.ueb.eu/Theme/observatoire/>

Contacts

RESPONSABLE DE L'ORES B :	CHARGÉE D'ÉTUDES :
Sylvie DAGORNE	Stéphanie MOSCHIN
sylvie.dagorne@ueb.eu	stephanie.moschin@ueb.eu
02 99 14 14 59	02 23 23 79 56

ORES B

Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne